

## Indice des prix à la consommation (base 100=1998)

### Champ

Le champ géographique est le territoire national y compris les départements d'outre-mer (hors Mayotte).

L'IPC couvre pratiquement tous les biens et services consommés sur l'ensemble du territoire, par les ménages résidents et non-résidents (comme les touristes). Une faible part des biens et services ne sont pas observés par l'indice : il s'agit principalement des services hospitaliers, de l'assurance vie et des jeux de hasard. Le taux de couverture de l'IPC est de 94,25 % en 2013.

### Présentation générale de l'IPC

#### Objectifs :

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services consommés par les ménages sur le territoire français. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante.

#### L'IPC joue un triple rôle :

- **économique** : il permet de suivre, mois par mois, l'inflation. L'IPC est également utilisé comme déflateur de nombreux agrégats économiques (consommation, revenus...) pour calculer des évolutions en volume, ou en termes réels ("en euros constants").

- **socio-économique** : l'IPC, publié au *Journal officiel* chaque mois, sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à indexer le Smic.

- **monétaire et financier** : à des fins de comparaison internationale, les indices de prix ont fait l'objet d'un travail d'harmonisation entre les services statistiques nationaux sous la coordination d'Eurostat. Les indices de prix à la consommation harmonisés (IPCH) ainsi obtenus ne se substituent pas aux IPC nationaux.

Dans le cadre de l'objectif de stabilité des prix de la Banque Centrale Européenne, l'IPCH est l'indicateur majeur pour la conduite de la politique monétaire dans la zone euro. Dans le cas de la France, l'IPC et l'IPCH ont des évolutions assez proches, reflet de leur proximité méthodologique.

En outre, depuis septembre 1998, des obligations indexées sur l'inflation (l'IPC national dans ce cas), ont été émises par le Trésor français, impliquant pour la première fois l'indice des prix dans la définition d'un instrument financier.

#### Production et publication :

La nomenclature utilisée, proche de la nomenclature internationale COICOP<sup>1</sup> mais plus détaillée, comprend 12 fonctions de consommation, 86 regroupements, 161 groupes et quelques regroupements particuliers conjoncturels.

L'IPC est publié mensuellement autour du 13 du mois dans une « Informations Rapides » conjoncturelle. Par ailleurs, une centaine de prix moyens de produits et services sont également publiés mensuellement.

<sup>1</sup> Classification of Individual Consumption by Purpose (classification des fonctions de consommation des ménages).

Chaque année, mi janvier, est publiée une « Informations Rapides » qui regroupe l'ensemble des moyennes annuelles des indices de prix classés par fonctions et sous-fonctions, groupes et postes. Ce sont des moyennes simples des indices mensuels.

### **Méthodologie de collecte**

#### Bref historique :

La première génération d'indices date de 1914. Au cours du temps, la couverture de l'IPC s'est élargie tant au plan géographique qu'en terme de population représentée ou de consommation couverte.

L'IPC base 1998, composé en 161 groupes, 86 regroupements et 12 fonctions de consommation, constitue la 7<sup>e</sup> génération d'indice.

#### Unité statistique enquêtée :

Point de vente, pour les produits et services relevant de la distribution traditionnelle. Organisme producteur national ou régional pour les données tarifaires (électricité, télécommunications, transport ferroviaire ou aérien, vente à distance...)

#### Périodicité et mode de collecte :

Collecte effectuée par enquêteurs tout au long du mois et chaque mois. Les prix des produits frais sont relevés par quinzaine.

#### Plan de sondage et nombre d'unités enquêtées :

Le plan de sondage est stratifié selon trois critères :

- **critère géographique** : les relevés sont effectués dans 106 agglomérations de plus de 2 000 habitants dispersées sur tout le territoire et de toutes tailles et dans 4 départements d'outre-mer ;

- **type de produit** : un échantillon d'un peu plus de 1 000 familles de produits et de services, appelées "variétés", est défini pour tenir compte de l'hétérogénéité des produits au sein des 161 groupes de produits. La variété est le niveau de base élémentaire pour le suivi des produits et des services et le calcul de l'indice. La liste des variétés reste confidentielle et seuls quelques prix moyens d'un échantillon de produits et de services sont publiés à ce niveau.

- **type de point de vente** : un échantillon de 27 000 points de vente, stratifié par forme de vente, a été constitué pour représenter la diversité des produits et services par marques, enseignes et modes d'achat des consommateurs et prendre en compte des variations de prix différenciées selon les formes de vente (y compris internet).

Le croisement de ces différents critères aboutit à suivre un peu plus de 130 000 séries (produits précis dans un point de vente donné) donnant lieu à plus de 160 000 relevés mensuels. A ces chiffres s'ajoutent environ 40 000 séries de type "tarif", collectées de façon centralisée.

L'échantillon est mis à jour annuellement pour tenir compte de l'évolution des comportements de consommation et, notamment, introduire des produits ou services nouveaux. Les révisions portent sur la liste et le contenu des variétés ainsi que sur la répartition par forme de vente et par agglomération.

### **Méthode de calcul**

L'IPC est un indice de Laspeyres chaîné annuellement. Outre la composition de l'échantillon, les pondérations utilisées pour agréger les 21 000 indices élémentaires (croisement variété x agglomération dans le cas général) sont également mises à jour chaque année. Ces pondérations représentent la part des dépenses associées à l'agrégat concerné au sein de l'ensemble des dépenses de consommation des ménages couvertes par l'IPC.

## **Note Méthodologique**

Dernière mise à jour : février 2013

Elles sont obtenues, notamment, à partir des évaluations annuelles des dépenses de consommation des ménages mesurées par la Comptabilité Nationale.

Des traitements spécifiques sont effectués pour les variétés saisonnières et pour déterminer des évolutions de prix, à qualité constante, lorsqu'un produit disparu est remplacé en cours d'année par un autre.

Les promotions et soldes offerts à tous les consommateurs sont pris en compte dans tous les produits et services de l'indice.

### **Service producteur et service diffuseur**

Service(s) producteur(s) : Insee, Direction Générale, DSDS, Division des prix à la consommation.

#### Calendrier :

L'indice est publié vers le 13 du mois  $n + 1$ . Il est accompagné des résultats détaillés.

L'Insee publie, en même temps, l'évolution mensuelle corrigée des variations saisonnières, de l'indice d'ensemble et de l'indice hors tarifs publics et produits à prix volatils corrigé des mesures fiscales (inflation sous-jacente) et de l'indice harmonisé (IPCH). Ces indices sont révisés annuellement.

#### Les publications :

- "Informations Rapides - Indicateurs de conjoncture ; domaine : prix" : elles donnent les principaux résultats détaillés par secteur avec un commentaire. Fin janvier de chaque année, la publication regroupe les moyennes annuelles des indices de prix.

Serveur vocal : pour obtenir les valeurs des derniers indices de prix,

N° d'appel : 09 72 72 20 00 (tarification « appel local »).

Pour connaître tous les résultats et les produits portant sur l'indice des prix et le pouvoir d'achat, rendez-vous sur : [site Insee.fr](http://site.Insee.fr)

Pour obtenir d'autres informations, utiliser le [formulaire de contact](#) disponible sur le site Insee.fr.